



Paray-Vieille-Poste

Notre Village

Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

Tél : 01.69.38.79.83
Site : www.paray-vieille-poste.fr

L'extrait de casier judiciaire ne peut être demandé que par la personne qu'il concerne ou son représentant légal, s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle ou curatelle. L'identité indiquée doit être rigoureusement conforme à l'état civil.

Les démarches sont à effectuer auprès :

- du Casier Judiciaire National – 107 rue de Landreau – 44079 Nantes cedex 1 (téléphone : 02-51-77-30-30) pour les personnes nées en France métropolitaine, dans un DOM ou à l'étranger
- au greffe du tribunal de première instance dont dépend la commune de naissance des personnes nées dans un TOM (<http://www.justice.gouv.fr>)
- Par mail : www.cjn.justice.gouv.fr

**Service de l'état civil,
de l'accueil, des
formalités rapides et
des élections.**

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
⇒ 08h15 – 12h00
et de 13h00 – 18h00

Samedi
⇒ 09h00 – 12h00